

TOURCOING

D'UN JOUR A L'AUTRE...

ETATS CIVILS

VENDREDI 30 JUIN

Pharmacie - Service médical et pharmaceutique de nuit : tél. 4.50.

MORT DE M. L'ABBÉ PIERRE TOULEMONDE missionnaire diocésain

Nous avons appris avec regret la mort accidentelle, dans les Flandres, de M. l'abbé Pierre Toulemonde, missionnaire diocésain. Originaire de Tourcoing, M. l'abbé Toulemonde avait été ordonné prêtre en 1928. Il fut pendant plusieurs années vicaire au paroisse du Sacré-Coeur à Roubaix et il avait été nommé missionnaire diocésain en 1938. Nous présentons à sa famille l'expression de nos sentiments de condoléance.

DE PAR LA VILLE...

Une disparition. — M. Jules Demoor, 7, rue d'Arcelle, a signalé la disparition de sa fille Jacqueline, 15 ans. La disparue, qui ne jouit pas de toutes ses facultés mentales est de corpulence moyenne, a les cheveux noirs et les yeux bleus ; elle est vêtue d'un manteau et d'une robe bleu marine et porte des souliers noirs et des chaussettes blanches.

Chronique régionale

Le charbon de juillet

La commission administrative du secteur charbonnier de Roubaix-Tourcoing informe la population que les services intéressés de la préfecture ont validé, pour le mois de juillet, le coupon n° 4 de la carte de charbon de foyers domestiques. Ce ticket aura, pour les cartes sans gaz, seulement les valeurs suivantes : 50 kg. pour les cartes blanches et jaunes, 100 kg. pour les cartes roses et vertes. Etant donné l'importance réduite de ces contingents, le Consortium charbonnier concentrera toutes les inscriptions du mois, dans la seconde quinzaine de juillet. Il prie les consommateurs de se reporter aux annonces qui paraîtront dans la presse, indiquant en temps utile les dates d'inscription de chaque commune et secteur. Pour permettre l'enregistrement des commandes des titulaires de cartes de petite industrie prioritaire, une permanence sera assurée néanmoins tous les jours aux heures habituelles dans les bureaux ci-après : Foyers d'éducation ouvrière, 176, rue J.-Guéde, à Roubaix ; ancienne école communale, rue d'Asphalente, à Roubaix ; bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot, à Tourcoing.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

La protection des foyers des prisonniers. — Un mois de prison fut infligé par les juges lillois à M. Charles Agache, 55 ans, 53, rue de Lannoy, à Lys-lez-Lannoy, qui avait détourné de son devoir l'épouse d'un prisonnier pendant la guerre. La Cour a fait bénéficier le prévenu de la loi de sursis pour la peine de prison, mais elle a élevé l'amende à 3.000 francs.

Le marché noir à Lille et à Roubaix. — M. Robert Deraboin, 33 ans, commerçant et bonnetier à Paris, acheteur de la marchandise à des prix supérieurs à la taxe à des négociants roubaixiens. M. Achille Heula et sa femme, née Marcelle Vierendeck, 46, rue de la Gare, accusés de haute illécite, achats sans facture et détention de stocks, il fut condamné à trois mois de prison et 100.000 fr. d'amende par les juges lillois. Une amende de 80.000 fr. fut infligée à M. Heula et une autre de 20.000 fr. à Mme Heula. André Richardson, 41 ans, de Paris, intermédiaire, se vit infliger une amende de 6.000 fr. La même sanction fut prise contre une colaboreuse des époux Heula, Mme Walter, 39 ans, 21, boulevard de Fournelle, à Roubaix, et Suzanne Demoit, 191, rue Rubens, à Roubaix, à un mois de prison toutes deux. Précisons que ces différentes condamnations ont été infligées avec sursis.

Pour avoir participé au vol de sept pneus d'automobile et d'un pneumatique, Raymond Schelleert, 7, rue Jean-Jaures, à Marcq-en-Barœul, est condamné à six mois de prison.

TRIBUNAL DE LILLE

Vol. — Dans notre édition du 27, nous avons relaté que Raymond Fliat, 46, rue de Denain, à Roubaix, avait été condamné à trois mois de prison ; Solange Carrette, de Forest-sur-Merque, à deux mois de prison, ainsi qu'Odile Béchecroix, 54, rue Marcellin-Berthelot, à Roubaix et Claire Hennion, 16, rue Carnot, à Lys-lez-Lannoy ; Germaine Faure, 11, boulevard de Fournelle, à Roubaix, et Suzanne Demoit, 191, rue Rubens, à Roubaix, à un mois de prison toutes deux. Précisons que ces différentes condamnations ont été infligées avec sursis.

Pour avoir participé au vol de sept pneus d'automobile et d'un pneumatique, Raymond Schelleert, 7, rue Jean-Jaures, à Marcq-en-Barœul, est condamné à six mois de prison.

CARNET

NAISSANCES

Guy est heureux d'annoncer la naissance de son petit frère Bernard. — Le 21 juin 1944. De la part de M. et Mme Ledeb-Tassans, 156, r. Nationaux, Condry.

M. et Mme Albert Debevoise-Gruart ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille Colette. — Bonneville de Bézouze, Castres (Tarn). 00064.

MARIAGES

Mardi 27 juin a été célébré dans la plus stricte intimité, en la chapelle des Carmes, à Lille, le mariage de Mlle Renée Hebler avec M. Maurice Truffaut.

De la part de M. et Mme Edouard Muller-Beravaia et M. et Mme Maurice Truffaut-Monnier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Roubaix, 39, rue des Arts. 04271 d

— On nous prie d'annoncer le mariage de Mlle Suzanne Deldalle avec M. Jules Berrent, qui sera célébré le samedi 1er juillet, à 10 h., en l'église Notre-Dame de la Marlière.

Mouscron, 43, rue Sainte-Germaine. 044

Tourcoing, 21, rue de Mouscron. 044

Mort de M. Joseph Motte-Bernard

Nous apprenons la mort à l'âge de 80 ans, de M. Joseph Motte-Bernard, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, industriel, qui jouissait dans notre ville de la plus profonde estime. Au sein du conseil de la paroisse Notre-Dame-des-Ange, M. Joseph Motte a apporté pendant de nombreuses années, la plus heureuse activité. Les œuvres et surtout les écoles, bénéficièrent de sa large et inlassable générosité. L'école industrielle et commerciale l'a comblé pendant très longtemps par ses administrateurs les plus dévoués qui ont contribué à son développement et à sa réputation.

Les funérailles auront lieu samedi 1er juillet, à 10 h. 15, en l'église Notre-Dame.

Nous prions la famille d'agréer l'expression de nos sentiments de condoléance.

Les demandes d'assistance

Par application des dispositions relatives à l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables indigents, l'assistance aux jeunes mères et l'assistance à la famille, les listes des personnes admises au bénéfice des dites lois et celles des personnes dont les demandes ont été rejetées par les commissions cantonales de Tourcoing-Nord et Nord-Est, dans leur séance du 2 mai 1944 seront déposées au secrétariat de la mairie, pendant un délai de vingt jours qui prendra fin le 18 juillet 1944. Toutes les décisions sont notifiées aux intéressés.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites et adressées à M. le préfet du Nord seront reçues au secrétariat de la mairie, chaque jour de 9 h. à midi et de 14 à 17 h., sauf le dimanche et le samedi après-midi.

Plusieurs « sens uniques » sont supprimés

Par arrêtés municipaux en date du 26 juin 1944, les sens uniques prévus par les arrêtés des 4 mars 1936 et 29 juin 1938 pour les rues Fidéle-Lehoucq, des Ursulines, des Ange, de la Cloche, Pierre-Cornelle sont supprimés.

En conséquence, les deux sens de circulation sont autorisés dans ces rues.

Les sens uniques antérieurement fixés seront rétablis dans ces artères aussitôt que les conditions de la circulation l'exigeront.

Le commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

U.N.C. — MUTUELLE RETRAITE. — Les versements pour le 3^e trimestre 1944 seront reçus 43, rue du Hain, du 1^{er} au 6 juillet, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h. (sauf le mardi après-midi). Les coupons échus seront payés aux adhérents retraités aux mêmes jours et heures.

CERCLES DE LA SAINTE-FAMILLE ET NOTRE-DAME REUNIS (104, rue de Meunier). — Les sociétés ayant participé aux Journées de la Sainte-Famille (souvenir des absents) sont invitées avec leur famille à assister, dimanche 2 juillet, à la messe demandée en l'église Notre-Dame, à 11 h. 30, pour les absents de la société et, en particulier, pour la famille Robert de la société Saint-François, victime du bombardement. Des places seront réservées dans la nef centrale. Tous les membres des sociétés sont aussi invités à la finale du tournoi, qui aura lieu à 16 h., 104, rue de Meunier, entre les équipes St-François (Odi Corrier) et St-Jean-Baptiste (Odi C. Desobres). Rencontre en 12 bouts, à 10 h. Les résumés seront déposés dans la nef centrale. Les membres de la commission ont pour but de rendre libres sont priés de bien vouloir y assister.

INSTITUT COLBERT. — Les cours de pâtisserie reprendront aux heures habituelles les lundi 3 et mardi 4.

U.N.C. — Le groupe de A. C. de la Croix-Rouge fera célébrer dimanche 2 juillet, à 11 h. 30, en l'église Saint-Joseph, une messe anniversaire à la mémoire de son regretté président, M. Louis Delcourt. Les membres de la commission ont pour but de rendre libres sont priés de bien vouloir y assister.

AVIS AUX FAMILLES DE PRISONNIERS. — Contrairement aux avis publiés dans la commune, la confection et la distribution des colis menacés n'auront pas lieu dimanche. Un ordre du Comité central vient, en effet, de suspendre toute expédition de colis par les comités locaux d'assistance aux prisonniers de guerre. L'acheminement des colis s'effectuera directement par les soins de l'organisme central. Cette modification concerne également les familles de prisonniers transformés en travailleurs civils.

MARCQ-EN-BARCEUL

LES FEMMES DE TERRE A BON MARCHE. — M. Léon Sambourg, ingénieur, demeurant 106, avenue de la République, à La Madeleine, vient, mercredi, au Jardin qu'il possède avenue de la Reine-Astrid et constate avec surprise la disparition de vingt pieds de pommes de terre hautes dérobées après bise de clôture.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — A la permanence mensuelle, dimanche, de 10 h. à 13 h., vente de bombes sur présentation de la carte de l'Union.

A L'HARMONIE MUNICIPALE. — Dimanche, à 19 h., au siège, réunion de la commission.

RONCQ

L'ADORATION A SAINT-PIAT. — Mercredi soir a commencé, à Saint-Piat, le triduum de prières préparatoire à l'adoration annuelle du dimanche 2 juillet. Ce triduum est prêché par le R. P. Paul, montfortain. Voici le programme des cérémonies de dimanche : à 8 h., messe avec exposition du T-S-B. — à 10 h., grand-messe solennelle ; à 16 h., vêpres, procession et salut de clôture.

LINSELLES

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES se tiendra à la Mairie, le 4 juillet, de 14 h. 30 à 17 h. (et non le 3 juillet à 8 h. 30 comme annoncé par erreur) à la disposition des contribuables pour réclamations et renseignements.

HALLUIN

L'ŒUVRE ACCOMPLIE PAR LE TRAVAIL DES JEUNES

Quand en janvier 1942, fut ouvert, dans la commune, d'accord avec le Commissariat général au travail des jeunes, le centre professionnel d'apprentissage, appelé encore centre de jeunesse, celui-ci fut accueilli avec une certaine réserve par les familles. Mais, peu à peu, les parents s'aperçurent que cet organisme rendait à leurs enfants, et par là, à eux-mêmes, de réels services, au point d'être devenu quasi indispensable.

Attacher les jeunes à l'activité, compléter leur formation générale par des cours appropriés et leur apprendre un métier, tels furent à l'origine les desseins des Centres de jeunesse. Mais ceux-ci n'ont pas seulement pour but d'accomplir auprès des jeunes, chaque jour, un travail de sauvegarde. Leur programme est beaucoup plus vaste et la proposition de prendre en charge tous les jeunes ouvriers pour la préparer à la vie de travail, tant sur le plan de l'éducation générale que sur celui de la formation professionnelle. Les centres de jeunesse prennent ainsi place au premier rang des institutions d'éducation des jeunes travailleurs.

Le centre d'Halluin — le centre « Jacquard » — particulièrement actif grâce à une équipe de jeunes moniteurs remplis d'idéal, groupa environ 90 garçons, non seulement de la commune, mais aussi de Roncq et de Bousbecque. De nombreuses et intéressantes initiatives y sont prises.

C'est ainsi qu'on y prépare actuellement, pour les 1^{er} et 2^e juillet, une exposition de travaux, où l'on pourra admirer de nombreux objets fabriqués dans les ateliers. Signalons que ceux-ci ont pu être installés, malgré les difficultés actuelles, grâce à l'appui du Comité d'apprentissage, fondé sous la forme tripartite et qui groupe des représentants des différents milieux intéressés à la vie professionnelle de la commune.

Cette exposition intéressera au plus haut point les professionnels, qui pourront juger, par les résultats obtenus, de l'excellente méthode d'apprentissage qu'on pratique dans les centres, dans le domaine du textile, de la menuiserie, de la mécanique ou du bâtiment.

Nous ne doutons pas que le samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet, les parents et toutes les personnes qui s'intéressent à l'œuvre accomplie se rendront à l'atelier de la rue de l'Esp pour y documenter sur le travail jusqu'au jour accompli.

LE BIEN D'AUTREUI. — Pour avoir détourné divers objets dans une maison n° 24, rue Saint-Gérard, a été déferé au parquet.

CROIX-ROUGE. — Equipés d'urgence. — La prochaine session des cours de brancardiers commencera pour tous les secteurs vendredi, à 19 h., à la Salure Saint-Lévin.

LES JARDINIERS DU VELODROME. — Café Mercier, 130, rue Faidherbe, donneront leur jeu de boules et d'421 anneaux, au profit des prisonniers, samedi et dimanche, 300 fr. de prix à chaque jeu. Mise 1 fr. Cette société a déjà distribué 10.000 fr. aux prisonniers. Les jeux commenceront samedi, à 13 h. et continueront dimanche toute la journée.

ALLOCATION JOURNALIÈRE D'ASSISTANCE AUX SINISTRÉS. — Il est rappelé aux sinistrés nécessiteux qu'ils peuvent prétendre à des allocations journalières pendant six mois. Pour en bénéficier, la personne ou la famille sinistrée ne doit pas avoir de ressources personnelles dépassant : 1 personne, 1.000 ; 2 personnes, 2.400 ; par personne au plus, 300 fr. L'instruction des demandes continue à se faire à l'école de filles du Centre, rue Saint-Joseph. Se munir du livret de famille, des certificats de travail, des certificats d'inscription au bureau de placement pour les personnes âgées de 15 à 60 ans et travaillant au plus et des certificats de scolarité pour les jeunes gens et jeunes filles commençant leurs études.

BONDUES

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES se tiendra à la Mairie le 3 juillet, à 8 h. 30, pour procéder à la révision annuelle des bases des contributions foncières, mobilières, des patentes et des diverses taxes assimilées.

ROUBAIX

VENDREDI 30 JUIN

Aujourd'hui : Saint Martial ; demain : saint Thierry. — Soleil à 6 h. 52, 21 h. 54. — Lune : Pleine le 6. — Fempiers : N° d'appel 303.33. — Police : 370.53, 370.85. — Hôpital : 313.81. — Défense passive : 306.24.

La 25^e assemblée générale de la Fédération industrielle et commerciale

La Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing a tenu ce jeudi, à 11 h., sa 25^e assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Joseph Wibaux.

Après que le président eut ouvert la séance, M. Alphonse Motte, vice-président, rendit hommage au dévouement de M. Joseph Wibaux, qu'il cita en exemple aux jeunes générations. Il félicita aussi tous les personnels de la Fédération et souligna particulièrement les mérites du chef-comptable, M. Jules Rousseau, qui remplit ses fonctions avec la plus haute conscience depuis 30 ans.

Puis le secrétaire général, M. Paul Puppichon, donna lecture du rapport sur les travaux de l'année 1943. Enfin, le trésorier, M. Jean Dubois, présenta le rapport financier.

TROIS MERVEILLES

Un matin de Printemps, L'aurore de la Paix. La crème de beauté de D'HERY-ROSAY.

La surveillance des garnis

Le règlement de police municipale du 10 août 1939, enjoint aux logeurs et hôteliers de déposer, de 9 h. à 11 h., du matin, au bureau de police de leur quartier, un bulletin pour les personnes nouvellement arrivées et ayant passé chez eux tout ou partie de la nuit précédente.

Mais les logeurs ne se présentant dans les commissariats que vers 11 h., il arrive que les voyageurs ont presque toujours quitté leur chambre au moment où les services de police sont avisés de leur présence.

Pour obvier à cet inconvénient, l'article 814 du règlement est modifié comme suit :

Il est enjoint aux logeurs de déposer avant 9 h., du matin, au bureau de police de leur quartier, et pour chaque personne nouvellement arrivée, et ayant passé chez eux tout ou partie de la nuit précédente, un bulletin sur extrait de leur registre conforme au modèle déposé au bureau central de police.

MEUBLES - On ne vend pas

GRAND THEATRE de ROUBAIX DIMANCHE 2 JUILLET à 15 h. 15 Le triomphe de la saison SIX FILLES A MARIER 3 actes et 4 tableaux de Mireille Location ouverte au Théâtre. 04214

WATTRELOS

Mort de M. Jean-Baptiste Valcke grand mutilé chevalier de la Légion d'honneur

Nous apprenons la mort d'un ancien combattant de la guerre 1914-18, M. Jean-Baptiste Valcke, grand mutilé, chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palmes, décédé à l'âge de 84 ans, 331, rue de la Croix-Rouge, à Tourcoing.

Né en 1860, M. Valcke travailla jusqu'à la guerre comme infirmier dans un établissement d'aliénés de la région. Appelé sous les drapeaux en 1914, il fit bravement son devoir, mais en revint mutilé. Son état lui fit obtenir un emploi de sténographe aux chemins de fer. Retraité depuis 1930, M. Valcke s'était retiré 480, rue du Sapin-Vert. Dernièrement il était allé habiter chez son neveu, où il vient de s'éteindre.

Les funérailles auront lieu samedi 1^{er} juillet, à 9 h., en l'église Saint-Joseph, à Tourcoing.

Dans la police

M. Albert Plouvier, qui avait passé avec succès l'examen de secrétaire de police à terminé son stage à l'école de police de Lille, et vient d'être affecté à Wallers. Nos félicitations.

LE BIEN D'AUTREUI. — Pour avoir détourné divers objets dans une maison n° 24, rue Saint-Gérard, a été déferé au parquet.

CROIX-ROUGE. — Equipés d'urgence. — La prochaine session des cours de brancardiers commencera pour tous les secteurs vendredi, à 19 h., à la Salure Saint-Lévin.

LES JARDINIERS DU VELODROME. — Café Mercier, 130, rue Faidherbe, donneront leur jeu de boules et d'421 anneaux, au profit des prisonniers, samedi et dimanche, 300 fr. de prix à chaque jeu. Mise 1 fr. Cette société a déjà distribué 10.000 fr. aux prisonniers. Les jeux commenceront samedi, à 13 h. et continueront dimanche toute la journée.

ALLOCATION JOURNALIÈRE D'ASSISTANCE AUX SINISTRÉS. — Il est rappelé aux sinistrés nécessiteux qu'ils peuvent prétendre à des allocations journalières pendant six mois. Pour en bénéficier, la personne ou la famille sinistrée ne doit pas avoir de ressources personnelles dépassant : 1 personne, 1.000 ; 2 personnes, 2.400 ; par personne au plus, 300 fr. L'instruction des demandes continue à se faire à l'école de filles du Centre, rue Saint-Joseph. Se munir du livret de famille, des certificats de travail, des certificats d'inscription au bureau de placement pour les personnes âgées de 15 à 60 ans et travaillant au plus et des certificats de scolarité pour les jeunes gens et jeunes filles commençant leurs études.

LES FAMILLES DE PRISONNIERS. — Contrairement aux avis publiés dans la commune, la confection et la distribution des colis menacés n'auront pas lieu dimanche. Un ordre du Comité central vient, en effet, de suspendre toute expédition de colis par les comités locaux d'assistance aux prisonniers de guerre. L'acheminement des colis s'effectuera directement par les soins de l'organisme central. Cette modification concerne également les familles de prisonniers transformés en travailleurs civils.

INSTITUT COLBERT. — Les cours de pâtisserie reprendront aux heures habituelles les lundi 3 et mardi 4.

U.N.C. — Le groupe de A. C. de la Croix-Rouge fera célébrer dimanche 2 juillet, à 11 h. 30, en l'église Saint-Joseph, une messe anniversaire à la mémoire de son regretté président, M. Louis Delcourt. Les membres de la commission ont pour but de rendre libres sont priés de bien vouloir y assister.

AVIS AUX FAMILLES DE PRISONNIERS. — Contrairement aux avis publiés dans la commune, la confection et la distribution des colis menacés n'auront pas lieu dimanche. Un ordre du Comité central vient, en effet, de suspendre toute expédition de colis par les comités locaux d'assistance aux prisonniers de guerre. L'acheminement des colis s'effectuera directement par les soins de l'organisme central. Cette modification concerne également les familles de prisonniers transformés en travailleurs civils.

INSTITUT COLBERT. — Les cours de pâtisserie reprendront aux heures habituelles les lundi 3 et mardi 4.

U.N.C. — Le groupe de A. C. de la Croix-Rouge fera célébrer dimanche 2 juillet, à 11 h. 30, en l'église Saint-Joseph, une messe anniversaire à la mémoire de son regretté président, M. Louis Delcourt. Les membres de la commission ont pour but de rendre libres sont priés de bien vouloir y assister.

AVIS AUX FAMILLES DE PRISONNIERS. — Contrairement aux avis publiés dans la commune, la confection et la distribution des colis menacés n'auront pas lieu dimanche. Un ordre du Comité central vient, en effet, de suspendre toute expédition de colis par les comités locaux d'assistance aux prisonniers de guerre. L'acheminement des colis s'effectuera directement par les soins de l'organisme central. Cette modification concerne également les familles de prisonniers transformés en travailleurs civils.

INSTITUT COLBERT. — Les cours de pâtisserie reprendront aux heures habituelles les lundi 3 et mardi 4.

U.N.C. — Le groupe de A. C. de la Croix-Rouge fera célébrer dimanche 2 juillet, à 11 h. 30, en l'église Saint-Joseph, une messe anniversaire à la mémoire de son regretté président, M. Louis Delcourt. Les membres de la commission ont pour but de rendre libres sont priés de bien vouloir y assister.

AVIS AUX FAMILLES DE PRISONNIERS. — Contrairement aux avis publiés dans la commune, la confection et la distribution des colis menacés n'auront pas lieu dimanche. Un ordre du Comité central vient, en effet, de suspendre toute expédition de colis par les comités locaux d'assistance aux prisonniers de guerre. L'acheminement des colis s'effectuera directement par les soins de l'organisme central. Cette modification concerne également les familles de prisonniers transformés en travailleurs civils.

INSTITUT COLBERT. — Les cours de pâtisserie reprendront aux heures habituelles les lundi 3 et mardi 4.

U.N.C. — Le groupe de A. C. de la Croix-Rouge fera célébrer dimanche 2 juillet, à 11 h. 30, en l'église Saint-Joseph, une messe anniversaire à la mémoire de son regretté président, M. Louis Delcourt. Les membres de la commission ont pour but de rendre libres sont priés de bien vouloir y assister.

AVIS AUX FAMILLES DE PRISONNIERS. — Contrairement aux avis publiés dans la commune, la confection et la distribution des colis menacés n'auront pas lieu dimanche. Un ordre du Comité central vient, en effet, de suspendre toute expédition de colis par les comités locaux d'assistance aux prisonniers de guerre. L'acheminement des colis s'effectuera directement par les soins de l'organisme central. Cette modification concerne également les familles de prisonniers transformés en travailleurs civils.

INSTITUT COLBERT. — Les cours de pâtisserie reprendront aux heures habituelles les lundi 3 et mardi 4.

U.N.C. — Le groupe de A. C. de la Croix-Rouge fera célébrer dimanche 2 juillet, à 11 h. 30, en l'église Saint-Joseph, une messe anniversaire à la mémoire de son regretté président, M. Louis Delcourt. Les membres de la commission ont pour but de rendre libres sont priés de bien vouloir y assister.

AVIS AUX FAMILLES DE PRISONNIERS. — Contrairement aux avis publiés dans la commune, la confection et la distribution des colis menacés n'auront pas lieu dimanche. Un ordre du Comité central vient, en effet, de suspendre toute expédition de colis par les comités locaux d'assistance aux prisonniers de guerre. L'acheminement des colis s'effectuera directement par les soins de l'organisme central. Cette modification concerne également les familles de prisonniers transformés en travailleurs civils.

INSTITUT COLBERT. — Les cours de pâtisserie reprendront aux heures habituelles les lundi 3 et mardi 4.

U.N.C. — Le groupe de A. C. de la Croix-Rouge fera célébrer dimanche 2 juillet, à 11 h. 30, en l'église Saint-Joseph, une messe anniversaire à la mémoire de son regretté président, M. Louis Delcourt. Les membres de la commission ont pour but de rendre libres sont priés de bien vouloir y assister.

AVIS AUX FAMILLES DE PRISONNIERS. — Contrairement aux avis publiés dans la commune, la confection et la distribution des colis menacés n'auront pas lieu dimanche. Un ordre du Comité central vient, en effet, de suspendre toute expédition de colis par les comités locaux d'assistance aux prisonniers de guerre. L'acheminement des colis s'effectuera directement par les soins de l'organisme central. Cette modification concerne également les familles de prisonniers transformés en travailleurs civils.

INSTITUT COLBERT. — Les cours de pâtisserie reprendront aux heures habituelles les lundi 3 et mardi 4.

U.N.C. — Le groupe de A. C. de la Croix-Rouge fera célébrer dimanche 2 juillet, à 11 h. 30, en l'église Saint-Joseph, une messe anniversaire à la mémoire de son regretté président, M. Louis Delcourt. Les membres de la commission ont pour but de rendre libres sont priés de bien vouloir y assister.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX. — Noces. — Augustin Bix, 82 ans, 53, r. Edouard, et sa femme, née Marie-Louise, 82 ans, 53, r. Edouard, ont été mariés à la Mairie de Roubaix, le 27 juin, à 10 h., par M. le Maire, M. et Mme Charles Crispin, 53, r. de Lorraine, notaires.

ROUBAIX.